

ment de méthode orale, tous les renseignements désirables. Mais à nos yeux, c'est surtout la lecture des devoirs des élèves qui est le meilleur guide pour apprécier la force des études et leurs résultats.

En parcourant ces devoirs, on est à même de juger également le mérite des professeurs au système de correction que portent ces copies, et qui mérite d'être noté, car on ne le retrouve que dans un petit nombre d'institutions d'enseignement en dehors de la province de Québec.

Une copie — non corrigée — est une œuvre inachevée ; nous pourrions dire plus, un travail inutile pour l'avancement de l'élève.

Les albums de dessin des élèves — dessin linéaire — modèles d'architecture, dessin de fantaisie à la plume et au crayon sont faciles à feuilleter et attirent l'attention des visiteurs. Il en est de même du grand in-folio dans lequel on a réuni les vues photographiques de toutes les maisons des Clercs St-Viateur, au nombre de 28 tant au Canada qu'aux Etats-Unis. L'établissement du Mile-End a fait figurer dans son exhibition la médaille qu'il avait obtenue en 1878 à l'Exposition Universelle de Paris.

Depuis cette époque, des améliorations importantes ont été apportées à l'enseignement de cette maison pour les sourds-muets, notamment par l'introduction de la méthode orale qui y est suivie avec attention et y donne les meilleurs résultats.

Nous regrettons — ajoutons-le en terminant — que les Clercs de St-Viateur n'aient pas joints à leur exposition quelques spécimens des travaux manuels de leurs élèves, car leur école professionnelle qui possède neuf ateliers a déjà fourni à diverses industries de bons ouvriers. Mais on a été arrêté en partie par le défaut d'espace.

Il nous reste enfin à parler de l'exhibition des Sourdes-Muettes de Montréal. Ce sera le sujet d'un prochain article.

CHRONIQUE

. Par décision de Sa Grandeur, Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. A. Laporte, curé de St-Augustin ; M. C. Collin, curé de St-Jean ; M. J. Bonin, curé de St-Charles ; M. J. Gaudet, curé de Repentigny ; M. E. Pepin, curé de Lacombe ; M. I. Charette, curé de St-Barthélémy, M. W. Chauvin, vicaire à Verchères.